La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10

mèl: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mèl: contact.chammes@ste-suzanne.com

septembre 2021 n° 69

Ce journal a été imprimé par nos soins le 24 août

Édito

Pouvoir renouer avec l'échange et les rencontres entre habitants et élus malgré la crise et les contraintes sanitaires

Après plus de 18 mois de crise sanitaire qui est venue perturber notre mode de vie en nous privant d'activités estivales et de temps d'échange qui donnaient un rythme à l'animation et à la vie de notre commune, nous avons pu renouer cet été avec quelques évènements et temps festifs.

L'équipe municipale a fait le choix cette année de ne pas annuler tous les évènements en les organisant dans le respect des gestes et contraintes sanitaires imposés par le gouvernement . Vous avez pu retrouver les jeux d'Antan, la fête de la libération de Saint-Suzanne et de Chammes, le vide-grenier, assister à une pièce de théâtre et, pour les férus d'histoire médiévale, aux animations du mercredi dans le parc de la Butte-Verte.

Tous ces moments nous ont permis de retrouver un peu de convivialité et de lien social sans pour autant pouvoir échanger sur les besoins et attentes des habitants des différents secteurs d'habitations avec des enjeux souvent différents. Si tous les samedis je reçois régulièrement des habitants pour traiter de problèmes individuels, dès le mois d'octobre nous allons renouer avec les réunions publiques entre élus, suzannais et camélésiens.

Des réunions vont être mises en place avec les artisans, commerçants et présidents d'associations pour faire un point sur la situation qu'ils



traversent avec cette crise sanitaire et voir comment nous pouvons les accompagner. Des rencontres vont également être mises en place par secteur d'habitation avec un découpage en cinq secteurs pour aborder au plus près les enjeux, les demandes des habitants tout en faisant un point sur l'avancée des projets municipaux dans le cadre de cette mandature .

Les cinq secteurs retenus pour les rencontres avec les suzannais et camélésiens comprennent : secteur 1 les lotissements ; secteur 2 Chammes ; secteur 3 la Cité ; secteur 4 la Rivière et secteur 5 la campagne.

Des invitations seront envoyées fin septembre avec le calendrier précis de ces réunions sous réserve bien sûr de l'évolution de la situation sanitaire et des contraintes que pourrait imposer le gouvernement

Michel Galvane Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Cabinet médical de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Point de situation :

Le cabinet médical de Sainte-Suzanne prépare sa rentrée dans un contexte nouveau suite au départ des deux médecins M. et Mme Levitchi. La municipalité travaille en lien avec le Département pour retrouver des médecins et préserver l'offre de santé de proximité aux suzannais, camélésiens et habitants des communes environnantes qui fréquentent notre cabinet .

Pour cette rentrée, à compter du 15 septembre au côté du Docteur Irinel Tarasiuc, un jeune médecin le docteur Quentin Grudé viendra assurer des consultations plusieurs jours par semaine. Un renfort qui nous permet d'atténuer un peu le départ brutal des deux médecins. Nous poursuivons bien évidemment la recherche de médecins pour permettre de retrouver une offre de consultation en adéquation avec les besoins des habitants de notre commune.



Dans le même temps le groupe de travail mis en place avec l'ensemble des professionnels de santé de la commune poursuit ses réunions mensuelles pour construire l'avenir avec un projet de construction d'une *maison de santé pluridisciplinaire* qui permettrait de regrouper l'ensemble des professionnels de santé de la commune et attirer de nouveaux médecins, en élargissant le projet aux dentistes, masseurs kinésithérapeutes,

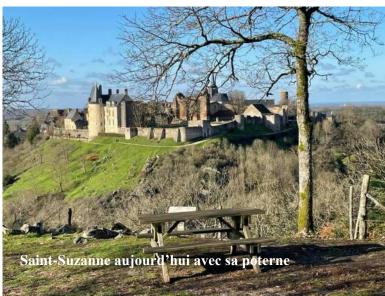
Une bonne nouvelle ce mois-ci avec l'installation à Sainte-Suzanne d'une nouvelle professionnelle de santé, Mme Claire Mauger psychologue qui ouvre son cabinet au 10 grande rue dans le cœur de la cité médiévale.

Cabinet médical de Sainte-Suzanne-et-Chammes, 12 Rue du Verger, Sainte Suzanne - Téléphone : 02 43 01 40 18

Sainte-Suzanne cité touristique et patrimoniale

Sainte-Suzanne belle et rebelle: notre cité et ses 3 000 ans d'histoire peut s'enorgueillir de tous ses labels touristiques (station verte de vacances, village fleuri, petite cité de caractère et Plus Beaux Villages de France), une notoriété que l'on doit au travail réalisé par de nombreux suzannais dans les années soixante qui se sont réunis au sein de l'Association des Amis de Sainte Suzanne-pour engager un formidable travail de restauration, de préservation et de valorisation de notre patrimoine bâti et naturel. Une action qui sera poursuivie par toutes les municipalités et appuyée par le Conseil Départemental de la Mayenne lors de la reprise en gestion du Château de Sainte-Suzanne.





Notre cité enferme beaucoup d'éléments de patrimoine parfois méconnus de ses habitants comme:

- son patrimoine bâti :avec le dolmen des Erves, le camp de Beugy, les remparts, le château tous classés aux Monuments Historiques
- son patrimoine naturel avec la rivière de l'Erve, son bocage et sa forêt de la Charnie

Evidemment cela fait venir beaucoup de touristes pour partager l'atmosphère du village. Depuis la création du CIAP et la mise en place d'une cellule pour compter les visiteurs à l'entrée du château, nous avons longtemps admis que le nombre de touristes était d'environ 100 000

par année! Et bien c'était sous-estimé! La fréquentation moyenne de la cité représente en fait l'accueil de plus de 300 000 visiteurs chaque année.

Des chiffres réactualisés grâce à une récente enquête diligentée par la Communauté de Communes des Coëvrons sur base d'un bornage téléphonique, c'est-à-dire l'achat aux opérateurs téléphoniques des données des téléphones portables circulant à moins de 5km/h,. Rien qu'au mois d'août 2020, en plein COVID, on a pu compter 96 000 visiteurs. La même enquête démontre une moyenne mensuelle de 50 000 visiteurs sur 2020.

Dans ce contexte on comprend mieux les parkings surchargés les





week-ends d'été et les files d'attente aux toilettes municipales! Cependant il faut moduler ces chiffres car les suzannais, camélésiens et voisins faisant leurs courses à Sainte-Suzanne ont aussi des téléphones portables!













Nos élus sur le terrain : Laurette Boucly



Chaque mois cette rubrique présente un des 19 élus du Conseil municipal, maire délégué, maire adjoint ou conseiller municipal. Tous œuvrent au projet de mandature, dans différentes commissions. Ce mois-ci l'élu sur le terrain est Laurette Boucly.

Elue Conseillère Municipale en mars 2020, elle siège au sein de plusieurs commissions municipales : commission affaires sociales, jeunesse, sports, écoles, aînés-santé; commission finances, commerce et artisanat et commission tourisme, culture, patrimoine. Elle collabore également au comité de rédaction du bulletin municipal la Voix du Conseil.

Conseillère Communautaire à la Communauté de Communes des Coëvrons, c'est avec le Maire l'autre élue qui représente les intérêts de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes au sein de l'intercommunalité en siégeant au Conseil Communautaire qui se tient chaque mois et en participant aux travaux des commissions: Performance, patrimoine et tourisme; commission communication.

« Native de Saint Dizier en Haute Marne, je suis arrivée en Mayenne en octobre 1973 où j'ai pris mes racines. Je suis suzannaise depuis 2013, domiciliée au hameau de la rivière. Avant de m'installer définitivement, après avoir découvert notre village, je venais régulièrement en villégiature.

En tant que Conseillère Communautaire, je fais partie de plusieurs commissions au sein desquelles j'essaye de mettre à profit mes années d'expérience dans le domaine des ressources humaines du développement économique et de la communication.

Jeune retraitée depuis 7 ans, après une carrière professionnelle dans la prestation de services en tant que Directrice d'Agences d'Intérim je me suis engagée en tant que bénévole dans différentes associations suzannaises comme " les Amis de Sainte Suzanne" dont je suis trésorière et responsable des visites guidées de la cité médiévale et également bénévole au sein de l'Association Médiéville toujours présente et disponible pour aider à chaque manifestation. Je suis présente à la mairie le mardi et le jeudi matin ».

Les Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre

Comme chaque année septembre est un mois important pour les passionnés de patrimoine avec les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) qui se tiendront le samedi 18 et le dimanche 19 septembre.

Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir les monuments et musée de notre commune et participer aux animations offertes ce jour-là:

- Musée municipal de l'Auditoire
- Dolmen des Erves, Camp de Beugy (accès libre)
- Eglises de Sainte-Suzanne et Saint-Pierre à Chammes (accès libre)
- Chapelle Saint-Eutrope (ouverte exceptionnellement)
- Grand Moulin
- Moulin du Petit-Gohard (portes ouvertes, exposition de peinture de Laurette Boucly)
- Château et CIAP (gratuité)
- Concert de la chorale Madiba église de Sainte-Suzanne le 19 septembre à

Musée de l'Auditoire rez découvrir les premiers travaux de sa istoire Sainte-Susann

14h30 Pour ces deux jours le musée municipal de l'Auditoire sera gratuit et vous pour-

transformation.

Vous avez peut-être déjà remarqué la couleur bleue aux huisseries, les oculus

sur le portail Grande Rue, l'aménagement de la cour et des toilettes PMR.

Ces aménagements seront suivis hors-saison par le repavage de la cour, l'aménagement de l'entrée qui s'effectuera à l'avenir rue Jean de Bueil, suivra ensuite la refonte de la scénographie des salles d'exposition.



Commémoration du 77ème anniversaire de la libération de Sainte-Suzanne et de Chammes



Cette année Sainte-Suzanne et Chammes renouaient avec leur histoire par un évènement commémoratif et festif de la libération de ces deux communes, en 1944, après de durs combats qui sont aujourd'hui ancrés dans notre mémoire collective.

Deux avions Pipers devaient ouvrir la manifestation par un atterrissage comme en 1944, malheureusement, le vent trop puissant a annulé cette manœuvre délicate. C'est donc par un simple survol qu'ils sont venus rappeler leur atterrissage il y a 77 ans.

La colonne de militaires et de matériel américain de l'association WW2 est arrivée le vendredi 6 août en fin d'après-midi à Chammes pour établir le camp de base. Le bivouac a été ouvert au public à 18h00, de nombreux curieux sont venus voir les chars, le campement et tous les autres véhicules du convoi.

Vers 17h30 deux camions de militaires de l'association se sont dirigés vers le monument aux morts de Chammes où un dépôt de gerbe en souvenir des soldats américains et des camélésiens tués par les Allemands le 6 août 44. Le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le maire délégué de Chammes ont déposé une gerbe, entourés des soldats au garde-à-vous et d'un porte-drapeau, une trentaine de personnes étaient témoins de la cérémonie. Après la cérémonie les militaires sont retournés sur le lieu de bivouac.

Le lendemain matin la colonne de l'association WW2 est arrivée au monument aux morts de Sainte-Suzanne à 9h30 pour le début de la cérémonie à 10h00. Des bénévoles de l'association Médiéville 53 s'étaient donnés rendez-vous dès 8h00 pour installer les barnums, les chaises, la sono, les drapeaux, le pupitre pour le bon déroulement de la cérémonie.





À 10h00 tout le monde était là, les officiels, les anciens combattants, les porte drapeaux, les musiciens, les pompiers, les gendarmes et les spectateurs. La cérémonie s'est très bien passée, même le temps était de la partie, pas une seule goutte d'eau, beaucoup de vent, mais l'essentiel pas de pluie.

Une fois la cérémonie terminée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un vin d'honneur à la buvette Médiéville, sous les barnums installés et dans l'église, parce que la pluie s'est invitée et est tombée à seaux à plusieurs reprises. Certains commerçants se sont joints à la manifestation en proposant des menus américains, hamburgers, hot-dogs, etc..

Le programme des festivités s'est poursuivi tout au long de l'après-midi avec un trio de musiciens qui ont interprété des standards de Jazz des années 40 à différents endroits de la cité.

L'animation de la journée de commémoration a continué avec un récital de chansons des années 1926 à 1956 qui a ravi les spectateurs durant plus d'une heure.



Pour clôturer ces deux jours, les passionnés de cette période de notre histoire ont pu découvrir le bivouac installé tout le weekend par l'association «Garant de L'histoire » dans le parc de la Butte-Verte ajoutant de l'animation à ces journées de commémoration.



Discours de la commémoration de la libération les 6et 7 août 1944

Prise de parole du Maire Délégué de Chammes Didier Echivard

Lors du 7 août 1944, après cinq années d'attente, la bataille pour la libération de la France est engagée depuis le débarquement en Normandie du 6 juin 1944. Les premiers éléments des troupes américaines arrivent en Mayenne. Dès le 6 août, les premiers combats pour la libération de Sainte-Suzanne ont commencé.



À Chammes on sait désormais que les soldats américains seront bientôt là et après toutes ces années de souffrances, ces privations de liberté, les habitants se préparent à accueillir les libérateurs en pavoisant les rues, mais ce seront finalement des soldats de l'armée allemande qui reviendront investir le village. Une partie des habitants quittent précipitamment le village et se réfugient dans le bocage et bois alentours, alors commencent de durs combats qui vont marquer à tout jamais notre mémoire et l'histoire de notre commune.

Les affrontements vont durer toute la journée du 7 août laissant les stigmates des horreurs de la guerre avec la destruction de plusieurs habitations par des obus et des incendies ; et si les habitants de Chammes furent épargnés, il n'en sera pas de même pour les soldats américains. Neuf d'entre eux périrent à Chammes pour nous rendre notre liberté et notre dignité.

Soixante-dix-sept ans plus tard, notre gratitude demeure indéfectible, notre mémoire commune reste éprise de reconnaissance envers ces soldats américains décédés à Chammes qui ont donné leur vie pour libérer notre village. En ce jour de commémoration, nous voulons une nouvelle fois leur rendre hommage et perpétuer ce devoir de mémoire auprès des générations futures pour qu'elles n'oublient jamais le prix du sang versé par les soldats américains pour nous permettre de retrouver notre liberté face à la barbarie nazie.

Prise de Parole du Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes Michel Galvane

En cette année 1944, depuis le débarquement du 6 juin en Normandie la bataille pour la libération de la France est engagée pour mettre fin à ce conflit mondial qui n'a pas été seulement une guerre de militaires, mais elle a impliqué tous les civils dans son carnage. Les bombardements, la descente dans les caves, le port du masque à gaz, la queue devant les commerces d'alimentation avec les tickets de rationnement, la peur des représailles, la privation des libertés par l'occupant, tous celles et ceux qui sont encore là pour en parler, se souviennent de tout cela.

En ce dimanche du 6 août 1944, la commune de Saint-Suzanne s'éveille sous un beau ciel bleu, après cinq années de guerre, c'est une nouvelle journée d'attente qui commence. Depuis plusieurs jours des informations confirmées par le son des canons qui se rapproche, font pressentir l'arrivée imminente des troupes américaines. Des Suzannais ont appris la veille qu'après les combats de Javron, la ville de Mayenne a été libérée et tout laisse à penser que l'itinéraire qui doit conduire les forces alliées au Mans puis à Paris passera par Sainte-Suzanne.

C'est finalement en fin d'après-midi que les premiers soldats américains arrivent dans des véhicules légers de reconnaissance par la route de Montsûrs et s'installent place Ambroise de Loré, rejoints par des chars et un cortège de véhicules. Les premiers accrochages avec les forces d'occupation ont lieu dès le soir du 6 août et sont rapidement maitrisés par les soldats américains faisant les premiers morts côté allemand, surpris de l'arrivée soudaine des troupes américaines.

Après une soirée et une nuit d'affrontements sporadiques, les véritables combats commencent vers 9h00 du matin entre les troupes américaines et les troupes allemandes qui se sont regroupées durant la nuit au quartier de la rivière. Les bombardements sur le village vont durer toute la matinée avec de très nombreux obus tirés depuis la rivière et la forêt de la Charnie, dont certains du Tertre Ganne. En fin de matinée le brouillard finit par se lever et les avions de reconnaissance américains localisent les batteries de canons qui sont enfin détruites.

Les affrontements de cette journée du 7 août vont laisser des traces des horreurs de cette guerre causant d'innombrables dégâts et faisant plusieurs victimes dans la population suzannaise. Sous la pression des soldats américains les troupes allemandes quittent définitivement Sainte-Suzanne pour le village de Chammes où des combats très durs vont également avoir lieu.

Les soldats américains ont payé un lourd tribut lors de ces combats pour la libération de Sainte-Suzanne avec 18 tués, auxquels il faut ajouter un soldat français qui s'était joint à eux depuis peu M. Roger Cochon. Honorons ces soldats américains qui par leur courage et leur détermination ont permis que nous puissions vivre libres.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter cette libération, nous souvenir et ne jamais oublier cette victoire sur l'oppression programmée d'êtres humains par d'autres êtres humains, sur la barbarie nazie et sur la folie de certains hommes, qui malheureusement persiste aujourd'hui. Soixante-dix-sept ans plus tard, notre gratitude demeure indéfectible, notre mémoire commune reste éprise de reconnaissance envers ces soldats américains décédés à Sainte-Suzanne pour nous libérer du joug de l'occupant.

En ce jour de commémoration, nous voulons une nouvelle fois leur rendre hommage et perpétuer ce devoir de mémoire auprès des générations futures pour qu'elles comprennent la valeur du sang versé par les soldats américains et la responsabilité qui nous incombe à porter ce message.

Souvenons-nous et n'oublions jamais, car un Peuple qui oublie son histoire ne peut que renouveler les erreurs tragiques de son passé.

Vide -greniers du 15 août

Dès 5 heures du matin, les exposants étaient déjà nombreux à venir s'installer créant un bouchon dans la cité. Les bénévoles de l'association Médiéville 53 étaient déjà sur le terrain pour guider et diriger les exposants sur les emplacements en fonction de leur besoin.

La rue Henri IV fut rapidement occupée ainsi que la place Hubert II de Beaumont. Ensuite les exposants ont été orientés vers la rue du Camp des Anglais et le parking des Charrières.

Après quelque temps d'installation, la centaine d'exposants était enfin prête à accueillir les visiteurs, certains, eux aussi très matinaux, repartaient déjà chargés. Une journée baignée de soleil, beaucoup de visiteurs, un flot continu du matin au soir dans les rues et les parkings, on peut estimer à 500 mètres linéaires le déballage à l'occasion de ce vide-greniers, compte tenu des mètres offerts aux commerçants suzannais et aux suzannais.

Le bilan de cette journée est plutôt positif pour les commerçants de la commune et les exposants. Tous sont repartis satisfaits de leur journée et ont promis de revenir l'année prochaine tellement les affaires ont été bonnes, même ceux qui étaient déçus de ne pas retrouver leur place habituelle dans le parc de la Butte-Verte. Ils ont convenu que le changement d'endroit était positif mais que le cadre du parc avait, bien sûr, son charme.

Les bénévoles ont fini de ranger le matériel vers 21h00, fatigués de cette journée marathon, mais très satisfaits d'avoir renoué avec le videgreniers de Sainte-Suzanne-et-Chammes et d'avoir fait venir une foule nombreuse dans la commune.

Quelques améliorations à prévoir l'année prochaine pour corriger quelques points de difficultés comme le stationnement vu le nombre important de visiteurs à cet évènement estival.





Spectacle « une laborieuse entreprise » les 9 et 10 août , Parc de la Butte-Verte



<u>Une laborieuse entreprise</u>, tel est le titre de la pièce de théâtre jouée en plein air dans le parc de la Butte-Verte le 9 et 10 août dernier.

La pièce est l'histoire d'un homme et d'une femme en couple depuis une trentaine d'années, 30 ans de vie commune avec ses joies et ses peines, ses moments d'émotions, de jalousie.

Des affrontements verbaux, des moments de poésies viennent ponctuer cette déchirure qui se termine par l'envol du couple transformé en anges. Les artistes du Théâtre du Miroir terminaient leur tournée en Bretagne par ces ultimes représentations à Sainte-Suzanne.

Une trentaine de person-

nes est venue le lundi soir, mais le temps très incertain y est sûrement pour quelque chose, le mardi soir les 50 chaises mises à disposition n'étaient pas suffisantes, des spectateurs restaient debout derrière.

Cette pièce est interprétée avec brio par les acteurs de la troupe de Yann Denecé. À la fin de la représentation les spectateurs étaient invités à donner leur participation libre dans une mini caravane copie conforme de celle qui servait pour la pièce.

Un public très satisfait qui nous incite à renouveler le projet de représentations théâtrales en plein air dans le parc de la Butte-verte .



Nuits de la Mayenne





Le 19 juillet dernier, Les Nuits de La Mayenne, comme à leur habitude, ouvraient les festivités du 48^{ième} festival à Sainte-Suzanne-et-Chammes dans le parc du château, propriété du Département de la Mayenne.

Ravie de retrouver les spectacles et les spectateurs après cette interruption due à la COVID19, Coralie Cavan directrice de la manifestation présentait la première soirée : le groupe ABC D'airs, un quatuor de femmes dynamiques, qui pour cette ouverture, avait rempli les chaises et les gradins.

Des scénettes enjouées où se mêlaient humour et fantaisie, sur un rythme enlevé ont tenu en haleine les spectateurs de ce 1 er spectacle de l'année 2021. Des morceaux connus de tous, les Frères Jacques, de Piazzola, Queen et même les Beatles, après 1h1/4 de musique les applaudissements très fournis ont conclu cette soirée. Ce quatuor se compose de Anne Baquet, soprano, Claude Collet au piano, Caroline Lekeux à la contrebasse et Anne Régnier au hautbois. Un public nombreux qui a répondu présent à cette ouverture des Nuits de la Mayenne.

La soirée de clôture des Nuits de la Mayenne est venue terminer le millésime 2021, le jeudi 12 août dernier dans la cour du château avec 'Les femmes Savantes 'de Molière.

300 spectateurs avaient fait le déplacement pour voir la troupe « Comédiens et Compagnie » qui s'est donnée sans retenue pour faire vivre cette représentation et amuser le public.

La mise en scène un peu déjantée, qui transposait sur fond de jazz cette comédie dans les années 1920 donnait à cette œuvre une fraîcheur, un dynamisme qui ne trahissait en rien l'œuvre. La qualité de l'interprétation des comédiens et musiciens rehaussait l'idée que Molière est de tous les temps et le resterait.

Les spectateurs allaient de surprise en surprise, un joli tango bien dansé et pour finir un charleston endiablé ont séduit les spectateurs qui saluaient la performance sous des tonnerres d'applaudissements.



Rendez-vous est donné l'année prochaine pour de nouveaux spectacles avec l'ouverture et la fermeture de ce festival des Nuits de la Mayenne à Sainte-Suzanne.







Soutenons nos commerçants -L'ART'LIER

L'Aventure commence en été 2011 avec l'Association

Tramd'Art. Des Artisans d'Art et Artistes cherchent un lieu d'exposition, certains étaient déjà adhérents de L'A.M.A Sarthe (association des Métiers d'Art de la Sarthe), comme Edith Eyraud et Dominique et Babette Plessis Asnières-sur-Vègre semblait le village le plus proche de nos Ateliers et tout naturellement nous sommes arrivés dans cette "Petite Cité de Caractère". En 2013 Pascal Grignoux nous rejoint. En 2014, après 3 années d'expo d'été pendant le Festival Baroque de Sablé, et grâce à Edith Eyraud nous avons pu nous installer dans un local à Sainte Suzanne en créant un petit "Espace Métiers d'Art" rue de La Belle Etoile., dans la cité médiévale.



En 2018 L'ART'lier prend le relais au 8 Place Hubert II de Beaumont. Nous sommes une association Loi 1901 de professionnels dont le but est de promouvoir les Métiers d'Art. Les membres et le bureau (président, trésorier, secrétaire) choisissent de façon collégiale les exposants rencontrés, parrainés sur d'autres salons, expositions En premier lieu il faut être professionnel dans son domaine et aussi avoir un



esprit collectif, certaines œuvres crées en commun ont été présentées aux JEMA Métal, bois, verre, terre, papier, textile, le renouvellement des exposants invités est régulier au mois ou à la saison. Un membre du bureau est présent pour l'accueil et la mise en place des nouveaux arrivants Une assemblée générale et des réunions régulières rythment l'organisation saisonnière : Chaque année la décision est prise ou non de renouveler notre activité à Sainte-Suzanne et nous prévoyons le calendrier des jours et horaires d'ouverture, la répartition équitable des présences sur l'expo, et les différentes manifestations sont choisies à l'Espace Métiers d'Art, les J.E.M.A (Journées Européennes des Métiers d'Art) à La bergerie du Château, la journée de démonstration publique, le vide atelier, les expositions mensuelles de peinture.

L'Association est adhérente à l'association Médiéville53 et à l'Office du Tourisme des Coëvrons Grâce aux animations organisées sur la commune et à la notoriété des labels (''Petite Cité de Caractère '', les ''Plus beaux villages de France'', ''Station verte'', ''Pays d'art et d'histoire'' et ''Village fleuri'' de Sainte-Suzanne) nous bénéficions d 'une clientèle fidèle, locale, touristique et étrangère. Nos pièces partent pour la Sarthe, la Mayenne, la France mais aussi pour le bout du monde, la Californie, le Japon, etc ...

Ouverture du cabinet de Madame Mauger

"Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureuse de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet à Sainte-Suzanne le 1er septembre prochain.

Psychologue depuis 2012, je suis spécialisée dans l'accompagnement des enfants et des adolescents, ainsi que dans le soutien aux parents et tout ce qui concerne la périnatalité : désir d'enfant, femmes enceintes, nourrissons, petite enfance.

J'ai exercé en CMP ainsi qu'en SESSAD, autour de problématiques variées: scolarité, handicap, troubles intellectuels, problèmes familiaux, développement affectif, social, identitaire, sexuel, soutien à la parentalité...



Vous trouverez un lieu d'écoute, de bienveillance, sans jugement ni culpabili-

té, pour vous aider à trouver ou retrouver un bien-être psychique, qui est tout aussi important que votre santé physique!

Mon cabinet se situe 10 Grande rue, au pied de la cité médiévale.

Vous retrouverez toutes ces informations et bien d'autres sur mon site : <u>www.psy-mayenne.fr</u>

N'hésitez pas à me contacter pour toute demande de rendez-vous ou renseignements, soit par téléphone au 06.26.94.71.00 ou par mail à l'adresse psy.mauger@gmail.com

Claire MAUGER

Allocation « Pass S'port »

Après la longue période d'interruption des activités sportives avec la fermeture des équipements sportifs, un très grand nombre de personnes et surtout d'enfants ont cessé d'avoir des activités sportives pourtant essentiel à la santé de tous et qui contribuent à la dynamique

de la vie associative de notre commune.

Le gouvernement lance un dispositif pour relancer et soutenir la pratique du sport avec le Pass Sport pour les enfants

Qu'est-ce le « Pass'Sport »

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant

Pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

À qui s'adresse le « Pass-Sport »

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Le Pass'Sport pourra être utilisé:

- auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ;
- dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

Comment cela fonctionne



Les familles, dont les enfants sont éligibles au Pass'Sport, vont recevoir cet été un courrier du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour les informer du dispositif.

Sur présentation de ce courrier auprès de l'association sportive

de son choix, le jeune pourra obtenir une réduction de 50 euros sur son inscription dans le club.

Cette aide est cumulable avec les aides similaires mises en place localement par les collectivités.

Plus d'information sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport

Atelier informatique et numérique

L'Association reprendra ses formations informatiques pour adultes le Jeudi 2 septembre 2021 à14h.

Ces séances auront donc lieu chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 14h à 16h salle Eugène Ledrain (cour arrière de la poste) Le contenu de ces séances dépendra des besoins exprimés par les adhérents.

Contact: atinfonum@laposte.net - 06 28 13 35 21 - ou se rendre directement à la salle le Jeudi à14h

Situation hydrographique

Usage de l'eau en période d'étiage.

Seuil d'alerte sur le territoire Hydrographique de la Sarthe aval.

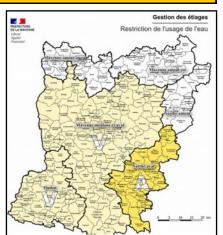
Seuil de vigilance sur le territoire hydrographique de la Mayenne médiane et aval. Seuil de vigilance sur le territoire hydrographique de l'Oudon.

L'absence significative de précipitations de ces derniers jours entraîne l'atteinte des seuils conduisant aux mesures suivantes :

Alerte sur le bassin hydrographique de la Sarthe aval:

Sur les communes concernées, le lavage des véhicules, des voiries et des façades, le remplissage ou mise à niveau des plans d'eau, le remplissage des piscines privées d'une contenance supérieure à 1 m³ et les mouvements de vanne sur les cours d'eau sont interdits.

L'arrosage des massifs floraux, des terrains de sports et de loisirs, des espaces verts, des pelouses et des terrains de golf est possible de 20 heures à 8 heures du matin. L'irrigation des grandes cultures est interdite en journée.





Animations du mois de septembre à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Mercredi 01 septembre

- Randonnée pédestre à Lassay-les-Châteaux "FT Suzannais"
- Rendez-vous : parking de l'école 14h15, petite randonnée à Lassay-les-Châteaux-circuit de 7km et grande randonnée circuit de 11km
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Samedi 04 septembre

- 16h à l'église, concert ensemble Caravage- Ouverture sur des thèmes juifs op.34 de Sergei Prokofiev pour clarinette, piano et quatuor à cordes.
- Trio H.300 de Bohuslav Martinu pour flûte traversière, piano et violoncelle
- Quintette à vent op.96 "Américain" d'Antonin Dvorak pour flûte traversière, hautbois, clarinette, basson et cor.

Dimanche 05 septembre

- Promenade des moulins 15h00 départ Office du tourisme

Mercredi 15 septembre

- Randonnée pédestre au Grez "FT Suzannais"
- Rendez-vous place de l'église 14h00
- Petite randonnée au Grez circuit de 8km
- Grande randonnée au Grez- circuit de 10km
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Samedi 18 septembre

- Journée Européenne du patrimoine
- Musée de l'Auditoire -entrée gratuite de 11h00 à 19h00
- Exposition de peinture de Mme Laurette Boucly au Moulin du Petit Gohard 15h00 à 18h00

Dimanche 19 septembre

- Journée Européenne du patrimoine
- -Musée de l'Auditoire -entré gratuite de 11h00 à 19h00
- concours photos Roland Gaillard, exposition des photos salle des mariages
- Concert chorale MADIBA 14h30 à l'église de Sainte-Suzanne, entrée au chapeau.
- 15h00 à 18h00 Exposition de peinture de Mme Laurette Boucly au Moulin du Petit Gohard
- 16h00 visite de la cité par l'Association des amis de Sainte Suzanne départ devant l'Office du Tourisme

Mercredi 29 septembre

- Randonnée pédestre à Jublains "FT Suzannais"
- Rendez-vous parking du musée 10h00
- Petite randonnée parking du musée 10h00- circuit de 8km
- Grande randonnée à jublains- circuit de 11km
- Rendez-vous à 9h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Dimanche 3 octobre

- Promenade des moulins 15h départ Office du tourisme

Mercredi 13 octobre

- Randonnée pédestre à Louverné "FT Suzannais"
- Rendez-vous place de l'église 14h00
- Petite randonnée place de l'église 14h00 circuit de 7km
- Grande randonnée à Louverné circuit de 11km
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

Ces animations auront lieu sous réserve des restrictions sanitaires dues à la COVID 19









Programme d'août du CIAP- Château de Sainte Suzanne

WEEK-END DE CLÔTURE DE L'EXPOSITION « ARCHITECTURES DE PAPIER »

Conférence « L'industrie papetière à Sainte-Suzanne » par Vincent Houllière

La première mention de l'industrie papetière apparaît à Sainte-Suzanne en 1544. Rapidement, le territoire devient, avec sept moulins à papier en activité jusqu'au milieu du 19^e siècle, le centre papetier le plus important du Maine qui se spécialise vers la production de la carte à jouer au cours du 18^e siècle.

Cette conférence peut être suivie à 16h30 de la visite du Moulin à papier (tarif 5 €/durée : 1h30)

ou l'exposition « Architectures de papier » (gratuit/30 minutes)

Samedi 4 à 14h30, grande salle du CIAP, entrée libre, places limitées, renseignements et réservations au 02 43 58 13 00

•Atelier-rencontre en continu (adulte) avec Anne Tournadre, ingénieure papier

Ingénieure papier installée à Rennes, Anne Tournadre imagine de nombreuses cartes grâce aux multiples techniques de mise en œuvre offertes par le papier. Au cours de cette rencontre, elle animera à destination du public adulte (à partir de 13 ans) un atelier de création en continu autour de la technique du kirigami. Une présentation des découpes de base sera suivie d'une réalisation pratique dont le modèle sera sélectionné par les participants.

Dimanche 5 septembre de 14h à 17h, CIAP, renseignements au 02 43 58 13 00, à partir de 13 ans, entrée libre

• Animation lecture : « Vive les pop-up »

L'équipe du château de Sainte-Suzanne a demandé à Anita Tollmer, lectrice publique de s'emparer de l'univers de l'exposition temporaire « *Architectures de papier* » afin de concocter une après-midi découverte autour du livre pop-up. Elle proposera pour le plus grand plaisir des petits et des grands des histoires avec des mots et des personnages qui jailliront des livres.

Dimanche 5 septembre à 15h30, grande salle du CIAP, entrée libre

• Journée du patrimoine des Enfants : « Monuments de la Mayenne en Paper Toys »

L'équipe du château de Sainte-Suzanne propose au jeune public et plus largement aux familles d'ouvrir de le coffret-jeu « Les monuments de la Mayenne en papertoys » spécialement créé pour l'exposition temporaire

« Architectures de papier ». Grâce à des patrons de papier mis à disposition par les médiateurs, les participants pourront monter et coller jusqu'à dix monuments à placer sur la carte géante de la Mayenne.

Dimanche 12 septembre de 14h à 17h, cour de la forteresse, entrée libre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion de la 39^e édition des Journées européennes du patrimoine, l'équipe du château propose à nouveau un programme complet d'animations qui puisse s'adresser au public le plus large : visites commentées, ateliers jeune public, animations historiques.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre de 10h à 19h, entrée libre

•Démonstration de combat cavaliers/fantassins

Sortis tout droit du 11^e siècle, fantassins et cavaliers de la troupe « Les Écuyers de l'Histoire » s'affrontent plusieurs fois pendant le weekend pour proposer au public plusieurs combats chorégraphiés à pied et à cheval. L'occasion pour le public de plonger en toute sécurité dans l'univers de la guerre au temps de Guillaume le Conquérant.

Samedi 18 septembre à 15h, 16h et 17h, dimanche 19 septembre à 11h, 15h, 16h et 17h, cour de la forteresse

•Campement médiéval

Pavillons et tentes s'installent pendant deux jours au centre de la cour de la forteresse de Sainte-Suzanne. Le public est invité à déambuler entre les différents stands du campement et découvrir quelques aspects du monde de l'artisanat au Moyen Âge. Les Écuyers de l'Histoire expliqueront, démonstrations à l'appui, l'art et la manière de mettre en forme ces objets du quotidien mais pas seulement...

Samedi 18 septembre de 14h à 18h, dimanche 19 septembre à 10h à 18h, cour de la forteresse

• Ateliers pratiques de sensibilisation

Courtes présentations signées des monuments du château suivi d'une mini-initiation à la LSF (Langue des Signes Française), ateliers de reconnaissance sonore (loto des animaux), expériences tactiles (animation autour de reproduction d'objets archéologiques) et séquences d'audio description s'enchaîneront tout au long du week-end en écho à la thématique annuelle « Patrimoine pour tous ».

Samedi 18 septembre à 11h30, 15h30 et 17h30, dimanche 19 septembre à 11h30, 15h30 et 17h30

•Visite commentée de la forteresse de la forteresse

La forteresse de Sainte-Suzanne, un monument médiéval ? Assurément ! L'imposant donjon roman, la porterie médiévale et les remparts offrent de beaux exemples d'architecture que le médiateur vous contera dans les moindres détails. Il s'attachera également à replacer le site dans la durée en évoquant les aménagements du nouveau logis bâti au début du 17^e siècle par Guillaume Fouquet de la Varenne, confident du roi Henri IV.

Samedi 18 septembre à 11h, 14h30 et 16h30, dimanche 19 septembre à 14h30 et 16h30, cour de la forteresse

•Visites thématiques du CIAP

Présentée sous la forme d'interventions d'une vingtaine de minutes, ces animations abordent avec le public quelques-unes des thématiques liées au patrimoine naturel ou architectural du département de la Mayenne. Le médiateur sortira de son sac maquettes, matériaux, échantillons et autres outils pour joindre le geste à la parole.

Samedi 18 septembre à 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h, dimanche 18 septembre à 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h

• Visite commentée de la forteresse

La forteresse de Sainte-Suzanne, un monument médiéval ? Assurément ! L'imposant donjon roman, la porterie médiévale et les remparts offrent de beaux exemples d'architecture que le médiateur vous contera dans les moindres détails. Il s'attachera également à replacer le site dans la durée en évoquant les aménagements du nouveau logis bâti au début du 17^e siècle par Guillaume Fouquet de la Varenne, confident du roi Henri IV.

Dimanche 26 septembre à 15h30, cour de la forteresse, tarif : 2ϵ



Des routes stratégiques aux routes départementales

Qui ne s'est jamais étonné du tracé si rectiligne de nos routes d'Evron et de Chammes dans un pays traditionnellement bocager et densément boisé? Elles font partie des routes dites « stratégiques » qui ont été construites dans les départements de l'Ouest de la France de 1833 à 1838. La Vendée, la Loire inférieure (aujourd'hui Loire Atlantique), le Maine-et-Loire, la Mayenne, une partie de la Sarthe et de l'Ille-et-Vilaine ont été pendant la Révolution des foyers d'insurrections anti-républicains.



En majorité paysans, les chouans ou les « brigands » comme on les appelait, connaissaient parfaitement leurs territoires. Ils arrivaient aisément à échapper aux « bleus », à se fondre dans les forêts et à se cacher dans les chemins creux. Difficile pour l'armée républicaine de savoir si le paysan qui cultivait tranquillement son champ, n'avait pas été l'auteur d'une embuscade quelques heures auparavant.

L'Etat a mis des années avant de mater les guerres civiles de l'Ouest. Une des stratégies pour « pacifier » les territoires rebelles a été de tracer des routes les plus droites possibles afin de permettre aux troupes armées de circuler rapidement et réprimer plus facilement d'éventuels soulèvements.

Il y eut des axes importants comme la route d'Angers à Niort ou celle de Nantes à Poitiers mais aussi des routes secondaires comme la route de Cossé à Bais. C'est la Mayenne qui a compté le

plus grand nombre de routes tracées. La route n° 38 est celle d'Evron au Mans par Ste-Suzanne, la route n° 34 est celle d'Evron à Sillé-le-Guillaume par Assé-le-Béranger.

Les réseaux de routes décidés par le gouvernement sont conduits et réalisés en l'espace de cinq à six ans seulement par des ingénieurs des Ponts et Chaussées. On peut s'étonner aujourd'hui de la rapidité avec laquelle l'opération « routes stratégiques » a été menée. C'était certes une opportunité pour les ingénieurs de se distinguer et de monter en grade, mais c'était surtout d'immenses défis techniques à relever pour tracer des lignes droites sur des terrains accidentés, de traverser les villages, de construire des ponts et des aqueducs.

Le besoin de mains-d'œuvre considérable a provoqué bien des différends et des débats. Fallait-il faire intervenir les troupes pour participer aux chantiers ? Le maréchal de Dalmatie, ministre de la guerre de l'époque donne son accord mais à une seule condition « La troupe ne peut être employée aux travaux seulement par bataillon campé sous la tente avec toute son organisation d'état-major et d'officiers ». Hors de question comme le suggérèrent certains préfets de loger les soldats chez l'habitant. A St Berthevin, on trouvait encore il y a peu de temps, à l'intersection de la route n° 10, une borne commémorant la participation de la troupe aux travaux de la route.

Si les propriétaires expropriés ne voient pas d'un bon œil la construction des routes stratégiques, d'autres s'en frottent les mains. Les conseillers municipaux et notables propriétaires de Mayenne

demandent le prolongement de la route n°38 vers Sablé « La ville de Sablé, port sur la Sarthe, tire de Nantes et d'Angers les épiceries de toutes sortes, les sels, les vins, l'ardoise, le chanvre, la tourbe, cet aliment si précieux pour l'engrais des bestiaux, les chiffons qui alimentent nos papeteries de Sainte-Suzanne.... ». Ces routes à vocation mili-

taire vont aussi permettre de développer l'économie locale, de favoriser le commerce interrégional et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Projet global unique en son genre, la construction des routes stratégiques en Mayenne est restée une opération exemplaire qui a considérablement contribué à construire le territoire et le paysage de notre région



au XIXème siècle. Ayant perdu leur vocation militaire, elles ont été déclassées en 1862 et sont devenues les routes départementales et nationales que l'on emprunte aujourd'hui, la route Sablé-Mayenne est la RD 24.

